

Annnonce de la Campagne mondiale pour l'éducation : Conférence de reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation 2015 - 2018

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) rassemble les promesses de contribution lors de sa Conférence de reconstitution des ressources pour la période 2015 – 2018 : au cours de celle-ci, les parties prenantes prennent des engagements en matière de financement de l'éducation et / ou de données et de responsabilité. Dans ce contexte, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) s'engage à entreprendre des activités permettant le développement des données et leur utilisation active pour faire la promotion de la responsabilité auprès des pays partenaires comme des pays bailleurs.

Résumé de l'annonce de contribution

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) s'engage à recueillir des données et à les utiliser afin de mettre les gouvernements devant leur responsabilité, à la fois en ce qui concerne les engagements qu'ils ont pris en matière d'éducation au sein du programme post-2015, ainsi que pour tout engagement national additionnel. Sur la période de trois ans, les coalitions de la CME, soutenues par le Secrétariat de la CME et d'autres membres du mouvement, approfondiront et renforceront la responsabilité auprès des citoyens en :

1. effectuant un suivi des services et dépenses du secteur éducatif dans les budgets intérieurs et les contributions du Partenariat mondial, en rassemblant les données et en suivant performance et services dans le cadre des plans sectoriels de l'éducation, budgets et engagements programmatiques en mettant l'accent sur la qualité et l'équité, dans au moins 50 pays partenaires du Partenariat mondial, avec l'appui du Secrétariat de la CME ;
2. soumettant les données recueillies par ces moyens aux GLPE et / ou aux structures parlementaires d'au moins 45 pays partenaires ;
3. rendant publiques ces données et / ou les données de source officielle par divers moyens, afin de susciter l'engagement public et la responsabilité des gouvernements, dans au moins 45 pays partenaires ;
4. en suivant et analysant les contributions des bailleurs en matière d'éducation, dans les programmes bilatéraux et multilatéraux, de façon à développer la responsabilité, dans au moins 10 pays bailleurs ;
5. en suivant et analysant les programmes éducatifs pertinents des institutions multilatérales et en utilisant ces données pour susciter la responsabilité.

La réalisation de cette contribution dépend de la poursuite du financement des activités de la société civile et d'un espace suffisant pour permettre à celle-ci d'agir, de participer et de publier ses travaux.

Détails de l'annonce de contribution

1. Des coalitions membres de la CME d'au moins 50 pays partenaires, soutenues et financées par le Secrétariat de la CME et les partenaires régionaux et internationaux, suivront et recueilleront des données sur l'action des gouvernements par rapport à l'engagement qu'ils ont pris au sein du programme post-2015 en matière d'éducation, ainsi qu'aux politiques et programmes nationaux d'éducation convenus prévus pour appliquer ces engagements et d'autres. Au moins 75 % de ceux-ci devront mettre l'accent sur l'équité et / ou l'égalité en matière d'éducation.

Propositions :

- La CME continue à recevoir des financements au moyen du FSCE ou par un mécanisme similaire afin de soutenir les activités de suivi de grâce à des fonds et au renforcement des capacités.
- L'espace consacré aux actions de la société civile dans tous les pays partenaires du Partenariat mondial sera suffisant pour lui permettre d'entreprendre au moins un type d'activité de suivi et de collecte de données, tel que la surveillance budgétaire ; le suivi des services ; les tableaux de bord des services ; les évaluations aux niveaux communautaire, du district ou national ; ou bien d'autres mécanismes semblables.
- La société civile dans tous les pays partenaires aura pleinement, et dans les temps, accès aux plans, budgets et rapports de dépenses nationaux.

Indicateurs :

- Nombre de coalitions recevant un financement et une aide technique pour les activités de surveillance et de suivi.
- Nombre de coalitions ayant achevé leurs activités de surveillance et de suivi pour chaque période de 12 mois.
- Nombre d'activités de surveillance et de suivi dans chaque période de 12 mois, détaillé par pays, région et type de pays (par ex. : états fragiles, groupes de revenus).
- Nombre d'activités de surveillance et de suivi comprenant des données spécifiques relatives à l'équité en matière d'éducation (par ex. : le suivi de services spécifiques / les dépenses destinées aux groupes défavorisés, la ventilation des données dans le suivi général, etc.), détaillé par pays, région ou type de pays (par ex. : les états fragiles, les groupes de revenus).
- Nombre d'activités de surveillance et de suivi relatives à la qualité, détaillé par pays, région ou type de pays (par ex. : les états fragiles, les groupes de revenus).

2. Des coalitions membres de la CME d'au moins 45 pays partenaires, soutenues et financées par le Secrétariat de la CME et les partenaires régionaux et internationaux, soumettront des données quantitatives et qualitatives recueillies au cours de la surveillance et du suivi des

exercices aux structures parlementaires et / ou GLPE. Au moins 75 % de ceux-ci devront mettre l'accent sur l'équité et / ou la qualité en matière d'éducation.

Propositions :

- La CME continue de recevoir des financements, au moyen du FSCE ou par un mécanisme similaire afin de soutenir la participation de la société civile grâce à des fonds et au renforcement des capacités.
- La société civile dans la plupart des pays partenaires aura accès à l'espace nécessaire pour participer aux processus politique.

Indicateurs :

- Nombre de coalitions de la société civile soutenues soumettant des données de surveillance et de suivi à des structures parlementaires.
- Nombre de soumissions détaillé par pays, région ou type de pays (par ex. : les états fragiles, les groupes de revenus).
- Proportion de ces soumissions focalisées sur l'équité en matière d'éducation.
- Proportion de ces soumissions focalisées sur la qualité de l'éducation.
- Nombre de coalitions de la société civile soutenues participant officiellement à des GLPE.
- Nombre de coalitions de la société civile soutenues soumettant des données de surveillance et de suivi aux GLPE.
- Nombre de soumissions détaillé par pays, région ou type de pays (par ex. : les états fragiles, les groupes de revenus).
- Proportion de ces soumissions focalisées sur l'équité en matière d'éducation.
- Proportion de ces soumissions focalisées sur la qualité de l'éducation.

3. Des coalitions membres de la CME d'au moins 45 pays partenaires, soutenues et financées par le Secrétariat de la CME et les partenaires régionaux et internationaux, sensibiliseront le public et mettront la pression en matière de responsabilité des gouvernements en diffusant les données collectées soit par les activités de la société civile soit de source officielle et en rendant publics les engagements pris par les gouvernements au sein du programme post-2015 en matière d'éducation et des autres engagements nationaux.

Propositions :

- La CME continue de recevoir des financements, au moyen du FSCE ou par un mécanisme similaire afin de soutenir la société civile dans sa mobilisation du public.
- La société civile dans la plupart des pays ne sera pas confrontée à un accès excessivement restreint aux médias, c'est-à-dire aux médias traditionnels, communautaires et sociaux ni pour l'organisation d'événements publics.
- La société civile dans tous les pays partenaires aura pleinement, et dans les temps, accès aux plans, budgets et rapports de dépenses et de services nationaux.

Indicateurs :

- Nombre de coalitions entreprenant des activités publiques afin de partager des données pertinentes sur l'éducation et accroître ainsi la responsabilité des gouvernements.

- Nombre de ces activités publiques entreprises détaillé par pays, région ou type de pays (par ex. : les états fragiles, les groupes de revenus).

4. Des coalitions membres de la CME d'au moins 10 pays bailleurs, soutenues par le Secrétariat de la CME, en particulier en matière de coordination, effectueront un suivi et produiront des rapports sur le niveau, la qualité et l'équité du soutien bilatéral de leur gouvernement en matière d'éducation et ses contributions aux programmes d'appui multilatéraux dans le secteur ; elles utiliseront ces données pour améliorer la responsabilité quant aux engagements pris en vue de la reconstitution des ressources du Partenariat mondial, au sein des programmes post-2015 et d'autres engagements nationaux ou multilatéraux.

Propositions :

- Au moins 10 coalitions de la CME dans les pays bailleurs auront les fonds et capacités suffisants pour entreprendre de telles activités.
- Toutes les coalitions de la CME dans les pays bailleurs auront pleinement accès, et dans les temps, aux engagements de dépenses et données des gouvernements pertinents.

Indicateurs :

- Nombre de coalitions de la CME dans les pays bailleurs effectuant un suivi et analysant les données relatives au soutien bilatéral de leur gouvernement en matière d'éducation et /ou aux contributions aux programmes éducatifs multilatéraux.
- Nombre de coalitions de la CME dans les pays bailleurs utilisant ces données en vue de lobbying et de campagnes publiques dans le but d'améliorer la responsabilité.

5. Les membres de la CME, soutenus par le Secrétariat, effectueront un suivi et établiront des rapports sur le soutien à l'éducation pertinent des institutions multilatérales et les utiliseront pour améliorer la responsabilité relative aux promesses et engagements dans ce secteur.

Propositions :

- Fonds et capacités seront suffisants au sein du réseau de la CME pour entreprendre ces activités.
- Tous les acteurs multilatéraux pertinents fourniront un accès total, et dans les temps, aux engagements et données relatives aux dépenses et aux programmes.

Indicateurs :

- Nombre de rapports, lettres et autres activités de reddition de comptes entreprises.

Annonce de la Campagne mondiale pour l'éducation : Conférence de reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation 2015 - 2018

La Campagne mondiale pour l'éducation est un mouvement de la société civile comprenant des ONG, des organisations communautaires, des syndicats d'enseignants, des associations de parents, des associations représentant la jeunesse et de nombreux autres groupements de citoyens agissant en tant que coalitions dans plus de 100 pays. Depuis notre fondation en 1999, nous nous employons à promouvoir la responsabilité des gouvernements et de la communauté internationale en matière de droit à l'éducation. La CME est motivée par la conviction qu'une éducation de qualité pour tous est possible. Nous croyons également qu'un développement réussi et la mise en œuvre de politiques et de programmes éducatifs nécessitent l'engagement actif des citoyens aux côtés des décideurs, à la fois dans le but d'informer l'élaboration des politiques et programmes, mais aussi pour assurer la responsabilité relative à leur mise en œuvre.

Nous nous engageons donc à tenir pour responsables de leurs engagements les gouvernements et autres autorités, engagements en matière d'éducation pris dans le programme post-2015 et engagements nationaux. Nous nous efforcerons de garantir cette responsabilité en rassemblant, analysant et diffusant les données relatives aux services et au financement de l'éducation au niveau communautaire. Plus précisément, au cours de la période concernée, selon les financements disponibles et l'espace politique possible pour les activités de la société civile, les coalitions membres de la CME, soutenues par le Secrétariat mondial de la CME et d'autres membres du mouvement, approfondiront et renforceront la responsabilité envers les citoyens en :

1. effectuant un suivi des services et dépenses en matière d'éducation, à la fois dans les budgets intérieurs et les contributions du Partenariat mondial. Nous rassembleront des données et suivront la performance et les prestations de service par rapport aux plans sectoriels de l'éducation, aux engagements budgétaires et programmatiques, en mettant l'accent sur la qualité et l'équité, dans au moins 50 pays partenaires du Partenariat mondial pour l'éducation.
2. soumettant des données recueillies par ces moyens aux gouvernements, structures parlementaires et Groupes locaux de partenaires de l'éducation, dans au moins 45 pays partenaires du Partenariat mondial.
3. rendant publiques ces données, ainsi que celles de source officielle, afin d'encourager l'engagement public et la responsabilité du gouvernement, dans au moins 45 pays partenaires du Partenariat mondial.
4. suivant et analysant les contributions des bailleurs destinées à l'éducation dans les programmes bilatéraux et multilatéraux, et en utilisant cela pour promouvoir la responsabilité, dans au moins 10 pays bailleurs.
5. suivant et analysant les programmes d'éducation pertinents des institutions multilatérales et en utilisant ces données pour promouvoir la responsabilité.

Nous nous engageons également à poursuivre notre collaboration avec les autres membres du Partenariat mondial pour assurer la réussite de sa mission et promouvoir la réalisation de l'Éducation pour tous, jusqu'en 2015 et au-delà.